2.2.4 Variante "TRUST" [L4]

Arrêter les tests. Vote populaire [immédiat] sur le vote électronique (actuel)

[1)]La Confédération fixe une date et organise une votation populaire où l'électeur/trice, en acceptant l'introduction du vote électronique (tel qu'il est actuellement), assume explicitement son consentement à la prise en charge du risque de manipulation.

[2)]Le test de vote électronique est suspendu jusqu'au vote.

Avantages	Inconvénients
La confiance peut être instaurée si le peuple a le dernier mot sur l'introduction du vote électronique.	Pour l'instant, la Confédération ne préconise pas [non plus] l'introduction de cette mesure.
La campagne de votation promet une information à grande échelle sur les risques du vote électronique.	Si la problématique n'est pas comprise, une décision du corps électoral peut lui porter préjudice.
Toutes les décisions démocratiques sont acceptées en démocratie.	Un éventuel résultat serré entraînerait une plus grande discorde politique dans le pays.

Les porteurs de risques décident maintenant !